N° 310 — 24e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Mardi 5 Novembre 1912

RÉDACTION :
ROUBAIX. rue Richard-Lenoir, 13
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Lire plus loin :

Le crime d'Ivry : les obsèques de la petite Fernande Papillon.

Encore un terrible accident boulevard de la Liberté à Lille.

Une importante séance du Conseil municipal de Lille.

La Circulation à Lille

A propos de l'accident de dimanche

Le grave accident qui s'est produit dimanche soir, boulevard de la Liberté, devant le Palais des Beaux-Arts, est trop caractéristique pour qu'on le laisse tomber, lui aussi, dans l'oubli, sans en avoir tiré une leçon.

Il proclame, par le simple énoncé des faits, cette vérité trop longtemps méconnue, que dans les innombrables accidents de la rue qui se produisent à Lille, une lourde responsabilité pèse sur tous ceux qui ont, dans cette ville, la charge de la police.

Il proclame que la police de la circulation n'existe pas à Lille ; que ceux qui ont la mission de l'assurer, loin d'inculquer aux conducteurs de véhicules les règles qu'ils devraient connaître, les ont tellement habitués à les enfreindre que la violation des règlements est devenue chez eux une seconde nature.

Le boulevard de la Liberté, le boulevard Vauban, le boulevard Montebello et le boulevard Victor-Hugo forment, à Lille, une ceinture intérieure qui présente, au point de vue de la circulation, cette double particularité, d'être exceptionnellement larges et libres, d'être divisées suivant la ligne d'axe par une rangée continue de pylônes. On dirait qu'on les a coupés en deux dans toute leur longueur, qui atteint près de six kilomètres, pour canaliser de chaque côté la circulation montante ou descendante, sans qu'aucune rencontre puisse jamais s'y produire. La largeur de chaque côté atteint 8 mètres et l'accotement, en dehors de chaque ligne de tramways, est de 5 mètres 40.

Un automobiliste, venant du boulevard des Ecoles vers la place de la République, huit ax droite jusqu'à la rue Baptiste Monnoyer, en face du Palais des Beaux-Arts. Il est six heures et demie du soir, un dimanche. C'est dire que, sur ce point, la circulation est nulle. Pas le moindre encombrement. Peut-être un fiacre à proximité. La largeur des autos et des fiacres permet d'en placer à l'aise trois de front de chaque côté de la rangée des pylônes...

L'automobiliste aperçoit un piéton sur la chaussée. Que va-t-il faire, à Lille ?

Tout naturellement, instinctivement, avec l'habitude invétérée que lui donnent ce qu'il a toujours vu et ce qu'il a toujours fait, il tourne son volant pour passer à gauche de la ligne des pylônes.

Il heurte le refuge et laisse sur le sol un mort et des blessés..

Et sans doute il a eu tort de prendre sa gauche. Mais ne trouve-t-il pas une excuse relative dans ce fait que presque tous les véhicules, à Lille, en font autant, sous l'œil indifférent des autorités et des agents ?

Lecteur, prenez la peine, après avoir lu ces lignes, de prêter attention aujourd'hui même, dans Lille, à ce que vous verrez sur la chaussée. Vous serez stupéfait du nombre des véhicules que vous trouverez sur leur gauche. Et je vous prédis que, pas une seule fois, vous ne verrez un agent arrêter le conducteur pour lui dresser une contravention.

Et je ne parle pas, pour le moment, de la vitesse...

C'est ainsi que l'on perverti dans une masse, au lieu de l'éduquer, le sens de ses devoirs et de ses responsabilités. C'est ainsi que l'on fait de l'imprudence une règle, et de la maladresse le thème quotidien de chroniques nécrologiques.

Je voyais ces jours-ci demander qu'en présence de l'encombrement toujours croissant de nos rues, on réunit une Commission chargée de rechercher les moyens d'y parer.

Geste bien inutile ! Les règlements sont faits. Il suffit de les appliquer : Décret du 10 août 1852 sur la police du roulage, Décret du 10 mars 1899 sur la circulation des automobiles, Code municipal de 1908 qui contient toute une réglementation de la circulation dans Lille.

Mais on ne les applique qu'à une contravention sur mille, et presque toujours trop tard — après l'accident !

C'est pourquoi je fais remonter une lourde responsabilité morale, dans ces malheurs et dans ces deuils, jusqu'à ceux qui, pouvant gouverner, et le devant, quitte à risquer par et par la une honorable impopularité, se contentent de laisser faire, et de laisser tuer.

CH. DE LAUWEREYNS.

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis hier, à la fin de l'après-midi, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Poincaré, pour s'occuper des diverses questions que soulève la reprise des travaux parlementaires.

Nous avons déjà indiqué que le gouvernement demanderait à la Chambre de mettre immédiatement à son ordre du jour la suite de la discussion du budget de 1913.

Quant aux projets urgents dont il demandera également la discussion à bref délai figurent le projet de loi sur les cadres.

La Turquie a demandé aux Puissances d'intervenir

La France juge que la forme même de cette demande la rend inacceptable

LA PROPOSITION POINCARÉ REPOUSSÉE EN AUTRICHE ET EN ALLEMAGNE

La demande turque

M. Poincaré a reçu un télégramme de M. Bompard, ambassadeur de France à Constantinople, lui rendant compte qu'il avait eu la visite de Gabriel effendi, ministre des Affaires étrangères ottoman. Gabriel effendi a déclaré à l'ambassadeur de France que le gouvernement turc estimait que le moment était venu où les puissances pourraient utilement intervenir pour mettre fin aux hostilités. Gabriel effendi a demandé :

1° Que les puissances offrent et au besoin imposent un armistice aux belligérants ;

2° Qu'elles profitent de cet armistice pour inviter les belligérants à faire connaître leurs vues et pour mettre ces vues d'accord s'il est nécessaire.

M. POINCARÉ A REPONDU IMMEDIATEMENT A M. BOMPARD QUE LE PROCÉDÉ SUGGÉRÉ PAR GABRIEL EFFENDI ETAIT ABSOLUMENT INADMISSIBLE ET QUE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS NE POUVAIT A AUCUN DEGRÉ PRENDRE LA RESPONSABILITÉ D'IMPOSER UN ARMISTICE SANS FOURNIR EN MÊME TEMPS DES GARANTIES SUR LES CONDITIONS DE LA PAIX.

Une telle manière de procéder aurait eu effet pour conséquence d'arrêter les alliés en plein succès et de donner aux Turcs le temps de reformer leur armée sans que cependant les alliés eussent aucune assurance pour l'avenir.

La décision de M. Poincaré a été immédiatement télégraphiée à M. Bompard sans concert avec les autres gouvernements. Le gouvernement français est assuré toutefois que la Russie et l'Angleterre partagent ses vues.

On attendra donc que les propositions turques prennent une nouvelle forme avant d'engager une action pacifique qui, telle que la sollicitait la Turquie, aurait été certainement repoussée par les alliés balkaniques.

On les puissances s'observent à propos de la proposition Poincaré

Le point de vue russe

Saint-Pétersbourg, 4 novembre.

On est fort surpris du silence de l'Autriche-Hongrie et des objections officieuses que l'on fait à Vienne à la proposition française formulée d'accord avec la Russie et l'Angleterre.

Le gouvernement russe poursuivi un but pacifique et européen en prenant les devants pour déclarer qu'il n'avait aucune ambition territoriale. La France et l'Angleterre ont adhéré à ses vues et les trois puissances ne sont pas sans mérite d'agir ainsi car elles ont non seulement à Constantinople mais dans d'autres parties de la Turquie d'Europe et notamment à Salonique des intérêts particuliers et des intérêts généraux résultant des traités qu'elles ont le devoir de sauvegarder.

Elles entendent toutefois que cette sauvegarde ne devienne pas une complication et c'est pour cela qu'elles se sont engagées spontanément par une déclaration de désintéressement territorial.

On estime que l'Autriche joue sur les mots en disant qu'on lui a demandé de prendre un engagement d'absolu désintéressement. Il ne peut pas y avoir de doute sur le caractère de la proposition française qui a été suffisamment précisé par les ambassades de France, d'Angleterre et de Russie à Vienne.

La Russie, si elle avait été animés d'autres sentiments, aurait pu se préoccuper en premier lieu de prendre des garanties soit à Constantinople, soit ailleurs. ; elle ne l'a point fait dans un esprit de prudence et de solidarité européenne.

On s'étonne donc que l'Autriche-Hongrie refuse de rendre hommage aux intentions de la Russie et de s'associer aux actes qui en sont la conséquence.

Le point de vue autrichien

Vienne, 4 novembre.

Le gouvernement autrichien n'a pas encore répondu à la proposition française. On dit que cette réponse sera envoyée prochainement.

D'après les renseignements recueillis dans les milieux officiels, **LE GOUVERNEMENT AUTRICHIEN ESTIME QUE LA PROPOSITION QUI INVITAIT LES PUISSANCES A INTERVENIR OANS UN ESPRIT D'ABSOLU DÉSINTERESSEMENT, NE REPOND PAS A LA REALITE,** attendu que toutes les puissances ont en Orient des intérêts généraux et des intérêts particuliers, qu'il leur importe de sauvegarder.

On insiste beaucoup sur cette question, qui paraît être cependant une simple question de rédaction, car les commentaires verbaux dont la proposition française a été accompagnée ne peuvent laisser aucun doute sur ce fait qu'il s'agit, dans l'esprit des gouvernements de la Triple-Entente, d'un engagement de désintéressement territorial.

Dans les milieux officieux, on déclare que le gouvernement autrichien n'a pas d'ambitions territoriales, mais on ajoute qu'il n'est au pouvoir de personne de prévoir le lendemain, et qu'il est excessif de demander à l'Autriche de se lier les mains alors que les Etats balkaniques s'ont pas fait connaître leurs intentions.

On affirme qu'on désire maintenir le contact avec les autres puissances et agir avec elles éventuellement en vue de la paix si tant est que les belligérants se prêtent à cette action. Mais on affecte un très grand scepticisme.

On affiche un scepticisme analogue à l'égard des intentions de la Triple-Entente. On affecte de croire que personne n'est sûr du lendemain, et que, par suite, les formules d'accord sont sans valeur pratique.

Le point de vue allemand

Berlin, 4 novembre.

Le cabinet de Berlin fera connaître cette après-midi sa réponse à la proposition de M. Poincaré **IL N'EST PAS DOUTEUX QUE CETTE REPONSE, QUANT A SON SENS GÉNÉRAL, SOIT CONFORME A LA REPONSE DE L'AUTRICHE.**

On a cependant toutes raisons de croire que la rédaction allemande sera conciliante. On estime que le principe d'une médiation européenne si énergiquement soutenu par M. Poincaré n'a rien perdu de sa force. On ne doute pas que sur un autre terrain, on puisse arriver à un accord.

Le point de vue roumain

Bucarest, 4 novembre.

Une haute personnalité roumaine, qui n'ignore rien des desseins du gouvernement de Bucarest, a fait, au sujet des résolutions de ce gouvernement, les déclarations suivantes :

Il serait absurde de prétendre que notre pays n'a pas d'intérêts dans le conflit qui ensanglante en ce moment la péninsule balkanique.

« La Roumanie, désireuse avant tout de la paix de cette paix qui l'a rendue forte et prospère, avait toujours souhaité le « statu quo » et serait heureuse s'il pouvait être maintenu.

« Mais si le sort des batailles n'est entre nos mains, ni les décisions des grandes puissances ne sont entre nos mains.

« L'attitude que la Roumanie a suivie sans hésitation et sans arrière-pensée dès le début du conflit balkanique constitue la plus grande assistance pour les quatre royaumes chrétiens.

« Cette attitude a été certes dictée non pas par un marchandage, mais par le souci de nos intérêts, nos devoirs envers l'humanité.

« Il est donc évident pour tout homme de bonne foi que si la Roumanie avait eu une autre attitude, tout se serait passé autrement.

« Ce que la presse européenne doit comprendre, c'est que le Roumanie n'a pas marché à l'aveuglette, mais qu'elle a eu une ligne de conduite.

« Cette ligne de conduite a été le souci des intérêts roumains.

« Il n'y a aucune raison pour que cette ligne de conduite subisse le moindre changement. »

Le point de vue italien

Rome, 4 novembre.

On croit savoir que l'Italie serait disposée, en ce qui la concerne, à admettre le principe suggéré par la Russie et la France du désintéressement territorial des grandes puissances.

Toutefois, bien qu'on s'enveloppe à Rome, d'une extrême réserve en ce qui touche les relations des trois puissances de la Triplice, on assure que si l'Autriche demandait une extension territoriale dans les Balkans, l'Italie à son tour en exigerait une.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie

Berlin, 4 novembre.

On attacha la plus grande importance dans les milieux bien informés aux entretiens du gouvernement allemand avec la marque de San-Giuliano.

Dans les premières conversations, le ministre des affaires étrangères italien aurait indiqué le désir de son gouvernement de ne pas voir une initiative de l'Autriche compliquer le problème balkanique et il a demandé au gouvernement allemand de s'interposer dans ce sens.

LA DÉBACLE de l'armée turque

Constantinople, 4 novembre.

On a lui l'impression très nette que c'est un véritable désastre qu'a subi l'armée de Nazim-pacha, notamment sur l'aile gauche.

Des fuyards arrivent en désordre, et dans les ambassades, on éprouve même une certaine inquiétude à leur sujet. C'est d'ailleurs ce qui a déterminé les ambassadeurs à réclamer l'entrée dans les Dardanelles d'un navire de guerre par puissance.

A l'aile droite, il semble que le mouvement tournant opéré par les Turcs à la suite d'un débarquement de troupes sur la côte de la mer Noire ait eu pour conséquence un succès local, mais il est dès à présent certain que ce succès local n'est pas de nature à arrêter ni même à retarder la marche en avant de l'armée bulgare.

La Turquie autorise l'envoi de croiseurs devant Constantinople

Constantinople, 4 novembre.

Le sultan a rendu un iradé autorisant les grandes puissances, y compris la Russie, à envoyer chacune un croiseur devant Constantinople.

Bataille aux environs de Salonique

Salonique, vid Syra et Malte, 31 octobre.

Les Grecs occupent Cavalla, et les Bulgares Drama.

Une bataille est commencée dans la plaine du Vardar, à l'ouest de Salonique, à une trentaine de kilomètres. Nous avons entendu une canonnade nourrie toute la soirée. Le résultat est inconnu.

La population de Salonique est rassurée depuis l'arrivée des croiseurs français et anglais.

Les Serbes à Uskub

Belgrade, 4 novembre.

Le roi a signé à Uskub un oukase, en vertu duquel le général Poutnik est promu voïvode, et les colonels Yourischitch, Livolue, Mictitlitch, Bojanovitch, Mikhaitovitch, Mikhailo, Rachitch, Goikovitch, sont nommés généraux.

On annonce officiellement que les troupes serbes se sont emparées hier de Gostivar, au sud de Kalikandelen, ce qui marque une nouvelle étape des Serbes vers l'Adriatique.

La ligne de chemin de fer d'Uskub à Mitrovitsa, détruite partiellement par les Turcs, a été rétablie.

Les chefs albanais Schaban pacha, Ali Draga et Hassan bey, ont été amenés à Belgrade comme prisonniers de guerre.

Les troupes serbes ont capturé jusqu'ici un total de 155 canons turcs.

Le premier convoi de prisonniers turcs est arrivé aujourd'hui. Il comprend en tout 1069 soldats turcs et albanais, et un commandant turc. Tous ces prisonniers ont été installés dans la forteresse de Belgrade. Ils sont affamés et en haillons.

Les Monténégrins autour de Scutari

Cettigné, 4 novembre.

L'artillerie turque des forts de Tarsboch ne répond plus que très faiblement depuis quelques jours.

Les Monténégrins ont complètement détruit deux batteries ottomanes.

L'aile droite de l'armée du sud s'est avancée victorieusement jusqu'à Koukli, à seize kilomètres d'Alessio.

Le vali de Scutari a permis aux habitants de la ville de s'en aller.

Cent cinquante birakiars albanais se sont présentés au général Martinovich, lui demandant leur incorporation dans sa division.

PETITS PAPIERS

Il n'est rien de tel comme les « chambardeurs » pour nous apprendre les belles manières et comme ces farouches libertaires pour préciser la lettre des lois dont nous ne connaissons souvent que l'esprit.

Ainsi, M. Broutchoux, qui s'est fait une petite réputation à Lens, à Douai, pour avoir, dans le Pas-de-Calais et le Nord, mené d'ardentes, voire de violentes campagnes, s'était placé certain jour qu'un contrôleur du Chemin de fer du Nord, qui lui demandait son ticket, ne s'était pas, préalablement, couvert les doigts de peau de chamois. Ainsi dans *Cyrano de Bergerac*, je ne sais plus quel personnage, dit en parlant du héros de Rostand :

Un faquin... qui n'a même pas de gants.

Le contrôleur ne provoqua point M. Broutchoux en duel pour avoir refusé de laisser vérifier son coupon de voyage. Il se contenta d'en dresser procès-verbal et la Compagnie du Nord fit condamner le libertaire.

M. Broutchoux ne se tint pas pour battu : « A la Compagnie, dit-il, la première branche ; mais rira bien qui rira le dernier ! »

Et, pour rire, à un contrôleur — au lait, peut-être est-ce le même qu'il choisit pour victime ? — il refuse, l'autre jour, de laisser prendre son billet. Nous disons bien « de le laisser prendre. »

— Le règlement, dit M. Broutchoux, me fait un devoir de présenter mon billet à toute réquisition d'un agent de la compagnie. Je vous le présente donc, mais je vous défends bien de le saisir entre vos doigts. Prenez, si vous voulez, une lunette d'approche, mais je ne vous l'abandonnerai pas une seconde. Regardez, mais ne touchez pas.

On ne nous dit pas si le contrôleur fut, un moment interloqué à l'énoncé de ce distingué subtil. Mais il faut croire que s'il en fut ému, son émoi ne dura guère car, ainsi que la première fois, procès-verbal fut dressé du refus du voyageur formaliste.

Et grâce à M. Broutchoux, anarchiste notoire, nous saurons bientôt d'exacte façon si, lorsqu'on nous demande de présenter « nos billets à toute réquisition » on entend que nous les remettions aux contrôleurs pour leur vérification.

Il y a quelque apparence que oui, — et c'est fâcheux pour M. Broutchoux.

GAULTIER-GARGUILLE.

Légion d'Honneur

LES CROIX DES EXPOSITIONS

Officiers

M. Edmond Garin

Sorti de l'école des Arts-et-Métiers de Châlons en 1867, M. Edmond Garin arrivait à Cambrai en 1872, après la guerre. Il entrait en qualité de dessinateur dans une maison de construction mécanique, tout de suite son intelligence, sa puissance de travail, son sens des affaires impposaient à l'attention de ses chefs.

Après avoir obtenu le poste d'ingénieur, puis celui de directeur, il quittait en 1887 la

M. GARIN

maison dont il avait assuré la prospérité et fondait une usine qui ne tarda pas à prendre un grand développement. Il créa à ce moment livers appareils, notamment des écrémeuses centrifuges qui permirent à l'agriculture française de ne plus recourir aux fabriques étrangères dont elle avait été jusqu'alors tributaires.

Les ateliers de M. Garin, pourvus d'un outillage perfectionné, occupent aujourd'hui 250 ouvriers.

Entre temps, M. Garin s'intéressait aux affaires publiques et prêtait à ses concitoyens un concours précieux. Il entrait successivement au Conseil municipal, à la Chambre de Commerce, au Tribunal de commerce qu'il préside aujourd'hui, enfin au Conseil général.

En récompense de ses services signalés, le Gouvernement lui accordait en 1900 la croix de la Légion d'honneur.

La nouvelle et très légitime distinction qui lui échoit aujourd'hui sanctionne un immense labeur et d'inlassables efforts, un dévouement de tous les instants à tout ce qui est beau, bon et juste.

M. Titren

M. Titren est l'une des figures lilloises les plus connues et les plus sympathiques. Il est de ceux qui pratiquent l'altruisme sans phrases et sans bruit, avec une discrétion extrêmement jolie et touchante.

Vice-président du Bureau de Bienfaisance de Lille, il met au service des malheureux ses qualités qui sont nombreuses et brillantes. On ne compte plus les améliorations qui lui sont dues. Modeste, trop modeste, il nous en voudrait si nous citions

M. TITREN

telle ou telle anecdote qui atteste son inépuisable générosité.

Nous ne pouvons pas toutefois ne pas dire de quelle gratitude respectueuse l'entourent ses obligés et ses amis qui sont innombrables.

Les œuvres d'assistance n'ont pas de propagateur plus ardent, les idées républicaines de défenseur plus sincère.

M. Titren mérite le nom de démocrate qui tant d'autres usurpent sans y avoir droit.

En lui conférant la rosette rouge, le gouvernement de la République a accompli un acte de justice.

Nous sommes heureux de joindre nos félicitations affectueuses à toutes celles qu'a déjà reçues le nouvel officier.

M. Labbé

Né à Paris en 1869, M. Labbé est un des plus jeunes officiers de la Légion d'honneur.

C'est aussi un des champions les plus fidèles et les plus valeureux de la grande cause — trop longtemps sacrifiée — de l'enseignement technique.

Sa carrière, simple et belle comme un chef-d'œuvre, mérite d'être donnée en exemple aux jeunes hommes qui pourraient de hauts projets mais qui hésitent, pris de crainte, devant les difficultés sans nombre dont est jonchée la vie contemporaine.

Sorti de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Douai en 1886, M. Labbé était nommé instituteur à Steenvoorde. Ses supérieurs hiérarchiques lui prédisaient le plus bel avenir. Ils ne se trompaient pas.

Admis à l'Ecole normale de Saint-Cloud, M. Labbé fut nommé à sa sortie professeur à l'Ecole professionnelle de Vierzon, d'où il passa en qualité de directeur à l'Ecole professionnelle d'Armentières.

Là, il put appliquer les théories qui lui étaient chères. En haut lieu, on lui reconnaissait l'âme d'un chef et d'un organisateur. On le laissa faire. Les résultats qu'il obtint dépassèrent toutes les espérances. Mais il fallait donner à son activité un champ plus large. En 1905, on le nommait inspecteur général de l'Enseignement technique.

Partisan résolu de la rénovation de l'Enseignement technique, il se mit à l'œuvre. La tâche qu'il entreprenait était rude. Mais sa froide énergie triompha de toutes les difficultés.

Il groupa les hommes volontés éparses, rendit courage aux timorés, provoqua et encouragea les initiatives des forts, réalisa l'union de tous les dévouements.

A Tourcoing, grâce à l'appui intelligent de M. Dron il accomplit des merveilles, créant un organisme que toute la France industrielle admire et qui a l'importance d'une anticipation.

Dans d'autres villes de la région, il organisa ces cours et des Ecoles professionnelles qui rendent aux ouvriers et aux patrons des services inappréciables, mettant à la disposition des uns une main-d'œuvre meilleure et permettant aux autres d'obtenir des emploïs plus rémunérateurs.

Et ce ne sont pas là les seuls titres de M. Labbé à la reconnaissance des travailleurs, petites et grands.

Les rapports d'une si forte documentation, d'une si belle clarté, qu'il a présentés en diverses circonstances, et particulièrement lors du Congrès de l'apprentissage de Roubaix et lors de la fondation du Comité

M. LABBÉ

départemental de l'Enseignement technique du Nord, ont été pour les profanes comme pour les hommes de métier, une véritable révélation.

Les solutions proposées par M. Labbé étaient si logiques et d'une application si facile qu'on a pu dire avec raison que nos parlementaires n'avaient qu'à s'en inspirer pour ordonner cette réorganisation de l'enseignement technique, impatiemment attendue depuis des années et des années.

Il n'y aura d'ailleurs pas que les industriels de la région et les personnalités parisiennes qui ne lui ont jamais marchandé leur sympathie déférente, à se réjouir de la promotion de M. Labbé au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Les humbles qui lui doivent tant, n'en seront pas moins heureux. Ils auront raison. Car M. Labbé est, dans toute la force du terme, un brave homme et un grand cœur.

Chevaliers

M. Monserrat

Il est peu de Lillois qui ne connaissent la bonne figure loyale, la belle honnêteté

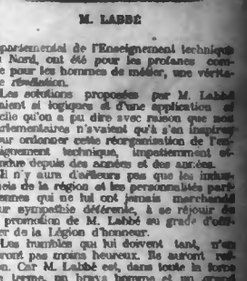

M. MONSERRAT